



## RESPONSABLE TECHNIQUE MARIN

La/le responsable technique marin est l'expert du groupe au sujet des questions de navigation

### MA MISSION

#### 1/ Matériel

- Gérer et entretenir le matériel nautique
- Vérifier le matériel selon vérification annuelle réglementaire (procès-verbaux des bateaux, des brassières, etc...)

#### 2/ Navigation

- Soutenir les chefs et les cheftaines dans la préparation de leurs navigations
- Soutenir les maitrises dans le remplissage des visas d'année et de camps et s'assurer qu'ils soient transmis et validés par la ComMar

#### 3/ Formation

- Soutenir le groupe dans le développement de ses compétences nautiques
- Si possible, assurer la formation théorique du Patron d'Embarcation

#### 4/ Règlementation

- Assurer la veille réglementaire

#### 5/ Gestion de projet

- Gérer et accompagner son équipe
- Soutenir des navigants du groupe
- Participer au projet de groupe et à sa mise en œuvre, notamment sur la partie marine (labellisation, bateaux, ...)

### LE TEMPS QUE ÇA NÉCESSITE

- **1 à 2 weekends** par mois pour la mission
- **1 journée** par trimestre, participation au conseil de groupe
- **1 weekend** par an pour les Assises Nationales Marines

### QUI J'ANIME

- Les adultes de mon groupe

### QUI M'ACCOMPAGNE

- Au quotidien dans ma mission
- Ma ou mon responsable de groupe

### QUI ME SOUTIENT

- Pour des besoins spécifiques
- La ou le référent de zone marine (RZM)

### MON PARCOURS DE FORMATION

#### FORMATION INITIALE

#### ASSISES NATIONALES MARINES

- Formation des nouveaux/nouvelles responsables technique marin

#### FORMATION CONTINUE

#### ASSISES NATIONALES MARINES

- Actualisation des connaissances techniques et réglementaires

#### MASTERCLASS

- Actualisation des connaissances techniques et réglementaires

### LES PRÉREQUIS

- Être en possession d'un brevet de Chef de Quart (CQ) ou Chef de Flotille (CF) ou d'un niveau équivalent



## CE QUE JE VAIS DÉVELOPPER DURANT CETTE MISSION

Je vais pouvoir développer et mettre en œuvre les compétences et attitudes suivantes :

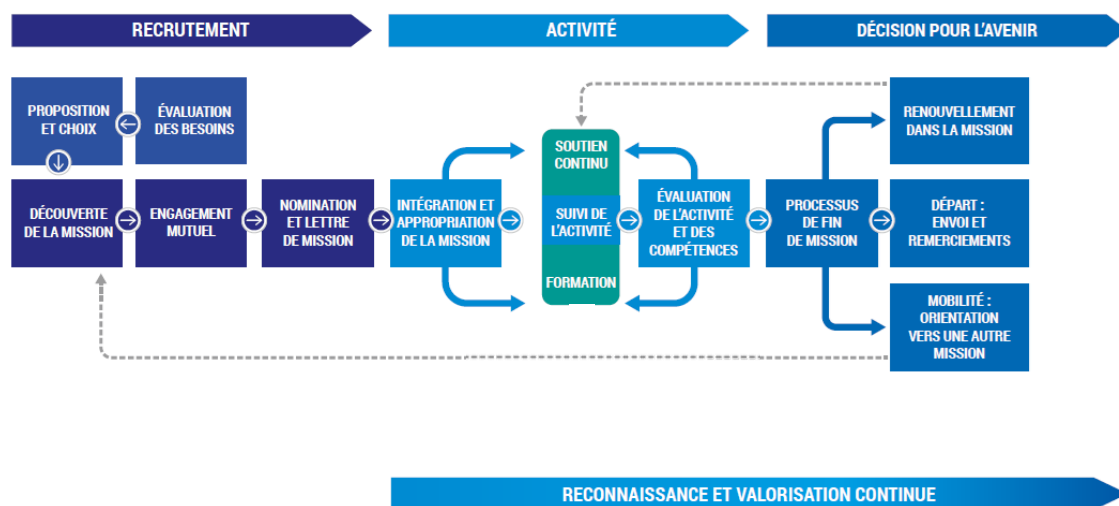
### DES SAVOIR-FAIRE

- Connaissances techniques marines
- Connaissances réglementaires marines
- Maintenance de matériel
- Communiquer sur ses actions et besoins
- Mettre en place un plan d'action
- ....

### DES SAVOIR-ÊTRE

- Assumer une responsabilité
- Autonomie et fiabilité
- Capacité de dialogue et de soutien
- Pédagogie
- Organisation
- Capacité à entretenir des relations de qualité avec différents acteurs du monde maritime
- Empathie / écoute / sens du relationnel
- ...

## CYCLE D'ENGAGEMENT DES ADULTES DANS LE SCOUTISME



## COMMENT JE VAIS REMPLIR CETTE MISSION

Tu ne peux pas tout faire ? **Discutes-en avec ta ou ton responsable** pour définir les tâches et missions que tu souhaites assumer :

- © ...
- © ...

# CHARTRE DE BIENTRAITANCE

## À LA BONNE PLACE

*Le Scoutisme propose un espace à chaque jeune dans un cadre collectif, cela demande de garantir en toutes circonstances les bases d'une relation éducative saine, comprenant...* Par exemple...

### De l'équité

Chacun.e a une place dans le groupe, les adultes mesurent l'importance de leur positionnement et savent garder une juste distance.

Chouchou, souffre-douleur...

### Du respect

Chacun.e a droit à sa dignité, son intimité, son intégrité. Les chefs et cheftaines savent fixer les limites et prohiber tout châtiement corporel, toute humiliation, tout comportement sexualisé.

Totémisation, bizutage, « jeux » sexuels...

### De l'autorité partagée

Les adultes veillent à chaque écart à évaluer la situation. Ils savent sanctionner sans punir, en responsabilisant. Ces attitudes permettent de réparer ou de restaurer la relation lorsqu'un écart a été constaté.

Une « réparation » réfléchie avec le jeune plutôt qu'une privation excluante...

## DE L'ESPACE POUR TOUS...

*Un groupe où se vit la bienveillance est un groupe où chacun.e, jeune ou adulte, se sent suffisamment bien pour être libre de s'exprimer sans avoir peur d'être jugé.e. Cela demande...* Par exemple...

### De l'attention

Chacun.e trouve écoute et empathie, chacun.e a la possibilité d'échanger sur toutes ses sources d'inquiétudes. Les adultes encouragent la remise en cause de tout comportement non apprécié et prennent au sérieux les rumeurs ou soupçons : ils savent alerter et dénoncer toute maltraitance ou abus.

Des cafés débats préparés avec les jeunes plutôt que des non-dits, des jeux des conseils animés dans un climat de confiance...

### De la confiance

Les adultes croient en chacun des jeunes, ils veillent à valoriser leurs talents. Ils ont conscience que tout individu, eux y compris, est perfectible.

On évite d'assimiler une personne à ses seuls actes, on refuse la stigmatisation, même sous couvert d'humour...

## TA RÉPUTATION NE SUFFIT PAS

*Pour que la bienveillance puisse se jouer dans le mouvement, les adultes doivent pouvoir y évoluer en toute sécurité eux aussi. Cela demande un peu de vigilance mais aussi...* Par exemple...

### De la crédibilité plutôt que de l'exemplarité

Les adultes cherchent avant tout à mettre en cohérence leurs paroles et leurs actes, sont capables de reconnaître et d'assumer leurs erreurs. Ils sont attentifs à créer une relation de confiance avec chaque jeune.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais...

### De la lucidité

Un.e adulte évite de se retrouver seul.e avec un jeune. Il.elle s'assure qu'en toutes circonstances, les activités sont menées en présence de deux adultes minimum. Il.elle sait garder la juste distance pour ne pas être entraîné.e dans des comportements de recherche d'attention inappropriés.

Repérer et éradiquer un lien de trop grande fusion avec un jeune

Ne pas sur-réagir à des crises de colère

## LA SÉCURITÉ EN PREMIER...

*Ce qui va sans dire va mieux en le disant. La sécurité physique et morale des jeunes est la priorité première des adultes du mouvement. Pour ne pas être vécue comme une contrainte permanente, elle demande...* Par exemple...

### De la vigilance

Les adultes veillent à la sécurité physique, psychologique, affective de chacun. C'est une manière d'être éducateur.rice.

Respect du taux d'encadrement, des conditions de couchage...

### De la transparence

Les chefs et cheftaines ont une relation de confiance avec les acteurs éducatifs qui gravitent autour de l'unité. Ils communiquent avec des moyens et des méthodes appropriés. Ils informent suffisamment en amont des dispositions prises pour les activités, notamment celles liées à la sécurité.

Des plannings prévus et communiqués suffisamment à l'avance, des réunions parents à intervalles suffisantes, une présence aux conseils de groupe, communication sur les activités en autonomie...

## LA LOI, UN INCONTOURNABLE

Souvent perçue comme une contrainte, la loi est avant tout pensée pour protéger les citoyens. Cela vaut de fait pour la législation concernant les Accueils de scoutisme, cadre dans lequel évoluent tous les groupes Scouts et Guides de France. **Garantir la mise en application du cadre que représente la loi permet de vivre ensemble un scoutisme de qualité :**

Les éléments légaux permettant de faire vivre la bienveillance au sein de son groupe/unité, de

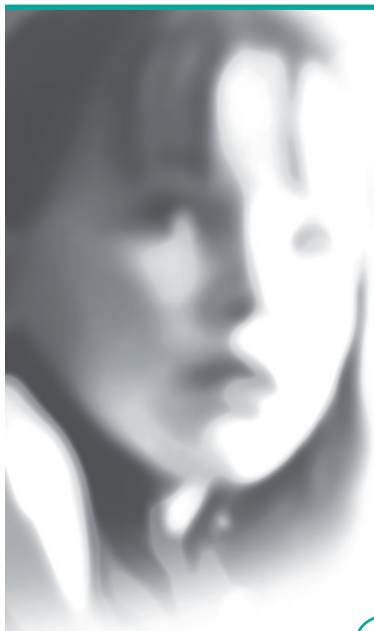
nombreux points d'attention et conseils donnés dans cette charte sont donc également des impératifs. « C'est la loi », autrement dit, ça n'est pas négociable, vivons-les comme des leviers plutôt que des contraintes.

**Respecter les taux d'encadrement, les conditions de couchage...**

**Préserver l'intégrité physique et psychique de chacun**, bannir tout comportement inapproprié (physique, verbal ou sexuel, échanges sur les ré-

seaux sociaux, ...), toutes activités offensantes ou brutales (bizutage, totémisation, jeux dangereux ...), tout propos déplacé à l'oral comme par écrit (remarques suggestives, menaces, ...), toute consommation de drogue ou d'alcool. Pour vous y aider, la Fédération du Scoutisme Français met à votre disposition le *Guide réglementaire du Scoutisme Français*. Vos accompagnateurs en groupe et en territoire sont aussi là pour ça.

# LE DIRE, C'EST L'INTERDIRE



## LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE

### POINTS D'ATTENTION

- Toute personne impliquée dans le scoutisme se doit de **signaler toute inquiétude ou soupçon vis-à-vis de la sécurité d'un mineur ou d'un adulte**
- Dans ces situations, on ne peut pas rester seul.e. **Responsable de groupe et délégué.e territorial.e sont là pour vous aider.**
- **Chacun son job** : enquêter, c'est le travail de la police ou de la gendarmerie. S'en tenir à la parole recueillie.
- **Des doutes, des questions, des difficultés à décider ?** « ALLO ENFANCE EN DANGER » au 119 (numéro gratuit 24h/24) peut vous aider à y voir plus clair, en toute confidentialité.
- **Envie d'en parler, au calme, sans urgence ?** Écrivez à [bienveillance@sgdf.fr](mailto:bienveillance@sgdf.fr)
- Pendant l'été, la **ligne d'urgence des SGDF** au 01.47.07.81.62

### QUE FAIRE SI ?

Si un.e mineur.e se confie à moi ou si quelqu'un a des inquiétudes ou se plaint d'un adulte, quel qu'il soit, c'est à moi de le signaler.

ÉCOUTER



Dès le début des révélations, prends le temps d'attraper un papier et un crayon pour **prendre des notes** « ce que tu me dis est tellement important que j'ai besoin de l'écrire ».

**J'écoute sans juger**, je me contente de recevoir une parole, ni plus, ni moins.

**Je note précisément ce qu'on me dit**, j'essaie au maximum d'écrire ce que j'entends.

RASSURER



**Je suis compréhensif.ve**, je fais de mon mieux pour rassurer, sans porter de jugement. Je ne banalise pas ni ne dramatise pas.

**Je n'ai pas peur de m'engager**. Repère pour le jeune, je me sais digne de confiance.

**Je ne peux pas garder ça pour moi** et je le dis.

PROTÉGER



**Je garantis la sécurité physique et morale des mineurs** dont j'ai la charge, individuellement et collectivement. Je m'assure que les activités scouts et guides peuvent se poursuivre sans danger.

Lorsqu'un adulte du mouvement est impliqué, **nous faisons tout ce qu'il faut pour que la poursuite des activités ne mette personne en danger.**

INFORMER



**J'informe immédiatement mon.ma responsable de groupe ou mon.ma délégué.e territorial.e.** À défaut, durant les camps d'été, je contacte la ligne d'urgence des SGDF (01 47 07 81 62).

**Je leur transmets un double de mes notes.** Je m'assure de les avoir datées et signées.

### ALERTER

**lorsque le danger est immédiat**

**Je n'hésite pas à alerter immédiatement la police, la gendarmerie (17 en France, 112 dans le reste de l'Europe) en cas de danger, même si je ne suis pas sûr.e de moi.**

**Je préviens ensuite mon.ma responsable de groupe ou mon.ma délégué.e territorial.e.**

### IMPORTANT !

**Je pense ou constate qu'un mineur peut avoir subi des mauvais traitements :** Je note précisément ce qui m'interpelle, ce qu'on m'a raconté, ce qui m'a alerté.e et je ne reste pas seul.e.